

# Charte RSO

Les UGECAM s'inscrivent depuis toujours dans les valeurs de l'Assurance Maladie à l'égard des plus fragiles : solidarité, égalité, justice sociale.

Dans la continuité des engagements pris depuis plusieurs années en termes de développement durable et de qualité de services, les UGECAM s'impliquent aujourd'hui dans la responsabilité sociétale des organisations (RSO), définie comme la contribution volontaire des organismes au développement durable : responsabilité environnementale, sociale et économique. En signant cette charte, le GROUPE UGECAM conforte son engagement en faveur de la RSO et s'implique au quotidien au travers de gestes, d'actions et de décisions.

## 1 Inscrire la RSO dans notre stratégie grâce à un pilotage adapté

Le projet d'entreprise de chaque UGECAM comporte un engagement RSO. La démarche RSO est co-pilotée par la DNGU et la direction de l'UGECAM Nord/Pas-de-Calais/Picardie.

## 2 Accompagner notre démarche RSO par une communication active

- En faisant connaître le contenu de la charte RSO à l'ensemble des salariés
- En faisant savoir à l'ensemble des salariés que la charte RSO est en vigueur dans leur établissement
- En valorisant nos actions dans le rapport d'activité RSO annuel

## 3 Sensibiliser et mobiliser nos salariés, notamment grâce à la formation

Le plan de formation constitue le pivot central. Il inclut les thématiques liées au développement durable telles que la promotion de la bienveillance, la qualité de vie au travail, les achats responsables et l'éco-conduite.

## 4 Favoriser le dialogue et le partage de bonnes pratiques avec nos partenaires internes et externes

- En interne : par l'intégration des UGECAM dans le réseau de référents développement durable nationaux et régionaux et par les retours d'expériences entre elles et avec les autres organismes de l'Assurance Maladie
- En externe : par les partenariats avec certains acteurs locaux (collectivités locales, établissements de soins...) sur la détermination d'une stratégie commune de développement durable

## 5 Assurer la santé et la sécurité de tous nos salariés

- Par la mise en place, dans le cadre du partenariat UGECAM/CARSAT d'une politique de prévention des risques professionnels associant l'employeur, les managers et les représentants du personnel, en intégrant les démarches initiées sur la pénibilité et l'égalité des chances
- Par la mise à jour en continu, du document unique d'évaluation des risques

## 6 Veiller à la diversité à l'embauche et l'égalité de traitement de nos salariés

- En maintenant les engagements en faveur de l'emploi et du maintien des personnes handicapées
- En poursuivant les actions visant à l'équité de traitement en matière de recrutement, d'accès à la formation et d'évolution professionnelle (égalité hommes / femmes, gestion des 2<sup>e</sup> parties de carrière)

## 7 S'engager en faveur de la mobilité durable

Toute initiative ou investissement dans la mobilité durable est encouragée et soutenue à travers la valorisation :

- des moyens de transports alternatifs (co-voiturage, transport en commun, vélo)
- des moyens de communication à distance (visioconférence, audio conférence, e-learning)

## 8 Limiter l'empreinte de notre activité sur l'environnement

Chaque UGECAM a un bilan carbone ou bilan gaz à effet de serre qui fait l'objet d'un plan d'actions d'amélioration ayant pour but de mieux maîtriser les énergies.

## 9 Mener une politique d'achat responsable

Les achats sont réalisés :

- En intégrant l'impact environnemental et sociétal de leur production ou utilisation
- En privilégiant l'utilisation de ressources renouvelables ou matières recyclables

Des clauses RSO plus adaptées à chaque marché seront travaillées afin d'aller plus loin dans la démarche.

## 10 Évaluer l'efficacité de nos actions

La démarche RSO intégrée dans un plan d'actions est mise en œuvre et évaluée annuellement avec notamment l'analyse des indicateurs de suivi PERL'S.



**CHARTRE NATIONALE**  
signée le 3 décembre 2015 par Nicolas REVEL,  
Directeur Général de la CNAMTS